

<http://clg-rschuman-amilly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1611>



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGIMES DE SORTIES ÉLÈVES Demi-pensionnaires.

- Vie au collège - Règlements et protocoles du collège -

Date de mise en ligne : jeudi 27 janvier 2022

Copyright © Collège Robert Schuman - Tous droits réservés

RÉGIMES DE SORTIES ÉLÈVES Demi-pensionnaires.

Chers parents,

Nous rappelons qu'en cas d'après-midi libérée, un élève demi-pensionnaire ne peut quitter le collège avant d'avoir pris son repas au self du collège.

Aucune autorisation de sortie par téléphone ne sera accordée.

Merci pour votre compréhension.

La Vie Scolaire / Les CPE.